



# Assemblée générale

Soixante-deuxième session

Documents officiels

Distr. générale  
9 janvier 2008  
Français  
Original : anglais

---

## Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)

### Compte rendu analytique de la 10<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 24 octobre 2007, à 15 heures

*Président* : M. Mohamad ..... (Soudan)

## Sommaire

Point 31 de l'ordre du jour : Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et aussi être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

07-56060 (F)



*La séance est ouverte à 15 h 10.*

**Point 31 de l'ordre du jour : Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace (A/62/20)**

*Table ronde sur les outils et les solutions de nature spatiale applicables aux changements climatiques*

1. **Le Président**, en présentant le point 31, déclare que, à la lumière de la réunion de haut niveau du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qui a précédé l'actuelle session de l'Assemblée générale, le thème de la table ronde est particulièrement opportun. La table ronde a eu lieu dans le contexte des préparatifs de la treizième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) qui doit avoir lieu à Bali, en Indonésie, du 3 au 14 décembre 2007, et de l'attribution conjointe du Prix Nobel de la paix au GIEC et à M. Albert Gore.

2. Rappelant que l'année en cours marque le cinquantième anniversaire du début de l'ère spatiale, il déclare que les systèmes installés dans l'espace jouent un rôle de plus en plus crucial dans des domaines tels que l'aide humanitaire, la collecte de données, les communications et l'étude des changements climatiques. Le travail du Comité des utilisations pacifiques de l'espace (COPUOS), notamment en ce qui concerne les résultats de la Troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III), a grandement contribué à l'utilisation des sciences et des techniques spatiales pour aider à relever les défis auxquels l'humanité fait face. La table ronde avait pour but de montrer comment les outils de nature spatiale contribuent à l'amélioration de la vie sur Terre pour l'actuelle génération et pour les générations à venir.

3. **M. Brachet** (France), parlant en sa qualité de Président du Comité des utilisations pacifiques de l'espace, rappelle que les 50 dernières années ont vu des progrès énormes dans l'utilisation des techniques spatiales, y compris les satellites en orbite géostationnaire et en orbite basse, pour l'observation de l'évolution de la situation sur la Terre. La technologie disponible est de plus en plus complexe et on a fait de grands progrès dans le traitement des données recueillies. Il souligne l'importance des efforts concertés tels que ceux que le Réseau mondial de systèmes d'observation de la Terre (GEOSS) fait sous la direction du Groupe d'observation de la Terre (GEO)

et il attend avec impatience le sommet ministériel du Groupe qui doit avoir lieu au Cap, en Afrique du Sud, le 30 novembre 2007.

4. Les techniques et l'observation spatiales ne sauraient bien sûr pas apporter toutes les réponses permettant de régler les problèmes de la planète dans des domaines tels que la qualité de l'air et de l'eau, la biodiversité et la pollution, mais elles peuvent compléter de manière importante les observations faites depuis la surface. Il note dans ce contexte l'exemple de la coopération internationale qui se fait dans le domaine de la météorologie afin de tirer le meilleur parti possible des satellites et la tradition de partage des connaissances et des résultats dont l'Organisation météorologique mondiale (OMM) fait la promotion, qui a été un modèle de coopération internationale dans l'utilisation des techniques spatiales. C'est ce modèle qui a été à la base de l'établissement du GEOSS.

5. L'utilisation des techniques spatiales en vue de l'étude des changements climatiques a donné lieu à un grand nombre de réunions de niveau international. Il note dans ce contexte la conférence sur les outils et les solutions de nature spatiale applicables à la surveillance de l'atmosphère en appui du développement durable, organisée par le Bureau des affaires spatiales de concert avec l'Agence spatiale européenne, à Graz, en Autriche, en septembre 2007, et l'atelier à venir sur les applications des techniques spatiales et les changements climatiques qui doit se tenir à Santiago, au Chili, en avril 2008, dans le contexte du Salon international de l'aéronautique et de l'espace.

6. Il est confiant que les améliorations touchant les techniques d'observation spatiales et les nouvelles configurations de satellites vont encore accroître le rôle des ressources spatiales dans la mesure, la compréhension et la prédiction des changements climatiques. Il faut espérer que la communauté internationale prendra les décisions nécessaires pour limiter les effets des changements climatiques et pour s'adapter aux changements qui se sont déjà produits.

7. **M. Rind** (Goddard Space Flight Center, United States National Aeronautics and Space Agency (NASA)), parlant au nom du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), déclare que les données les plus récentes du Groupe, confirmées aussi bien par des observations faites depuis la surface que par des données provenant de satellites, montrent un accroissement important des

principaux gaz à effet de serre à l'état de traces, en particulier le dioxyde de carbone, de même que le méthane et l'oxyde nitreux, au cours des 20 000 dernières années, dont un accroissement particulièrement marqué au cours des dernières décennies. Le rythme de l'accroissement des niveaux de concentration et du forçage radiatif des changements climatiques est sans précédent, en dépit du Protocole de Kyoto, et est principalement attribuable à l'utilisation accrue des combustibles fossiles. L'effet de forçage radiatif du dioxyde de carbone contribue au réchauffement planétaire, alors que les aérosols semblent avoir pour effet de refroidir la planète. L'observation par satellite va jouer un rôle de plus en plus important dans la compréhension de l'effet des aérosols sur les changements climatiques, tout comme elle l'a fait dans l'observation du rôle du méthane.

8. Les températures moyennes ont augmenté au cours des 100 dernières années, ainsi que le confirment la détection en surface et la détection par satellite, bien que la situation dans les tropiques soit moins claire et nécessite une étude plus approfondie. L'accroissement des températures survenu ces dernières décennies semble plus rapide qu'au cours des siècles passés et ce rythme supérieur de l'accroissement semble coïncider avec l'accroissement de la quantité des gaz à effet de serre présents dans l'atmosphère. La tendance au réchauffement semble être confirmée au sol par des phénomènes tel que la fonte du manteau nival des montagnes et la diminution des chutes de neige printanières. Le niveau de la mer s'est d'après les observations faites en surface élevé d'environ 18 centimètres au cours des 100 dernières années, quoique les observations faites par satellite au cours des 10 dernières années semblent indiquer que, au cours des 100 dernières années, le niveau de la mer s'est en fait élevé d'une valeur plus proche de 32 centimètres. Pour le moment, les scientifiques ne savent pas si ce rythme supérieur est plus exact ou si l'écart est simplement attribuable à des modifications des paramètres d'observation associés à la détection par satellite.

9. Les projections envisagent des scénarios variant entre un accroissement, au bas de l'échelle, de 25 pour cent des gaz à effet de serre d'ici à l'an 2030 si la communauté internationale cesse complètement d'en ajouter dans l'atmosphère, ce qui est un scénario peu probable, et un accroissement de 90 pour cent. L'accroissement prédit de la température de surface mondiale d'ici à 2030, par rapport aux 100 dernières

années, durant lesquelles la température a augmenté de seulement 0,7 °C, varie entre 2 et 4,5 °C ou, dans un scénario extrême, 6 °C. Dans ce contexte, il fait remarquer que l'époque glaciaire la plus récente a été en moyenne 5 °C plus froide que l'actuelle température de surface mondiale et que la température a mis 4 000 ans pour remonter. Les projections actuelles supposent un changement de la même ampleur se produisant en seulement 100 ans. Il y a en fait lieu de croire que les projections sous-estiment le réchauffement planétaire et que tous les scénarios, même ceux qui se basent sur des hausses des gaz à l'état de traces se situant au milieu de l'échelle, indiquent de toute manière des températures plus élevées et, de fait, des températures record.

10. Les niveaux des précipitations devraient selon les prédictions diminuer dans les régions subtropicales et les régions des latitudes moyennes inférieures mais augmenter dans les tropiques et aux latitudes élevées. Il ne faudrait toutefois pas considérer l'accroissement des précipitations dans ces dernières régions comme un accroissement des ressources en eau à cet endroit, car des températures plus élevées auraient pour résultat une évaporation accrue et une réduction de l'humidité du sol. Il prévient toutefois que les projections relatives aux précipitations et à l'humidité du sol restent plutôt incertaines.

11. L'observation depuis l'espace joue un rôle essentiel dans l'élaboration des simulations du modèle du climat mondial, compte tenu de données telles que la surface du sol, les changements touchant les gaz à l'état de traces, les modifications du rayonnement atmosphérique qui découlent de ces changements et les changements touchant la couverture nuageuse, les précipitations et l'écoulement, qui pourraient servir à mieux comprendre le climat de la Terre et à élaborer des projections. S'il était possible de démontrer que ces modèles utilisent des données relevées dans l'espace et en surface pour prédire correctement les conditions actuelles confirmées au sol, leurs projections relatives aux changements climatiques futurs pourraient raisonnablement être considérées comme relativement fiables. Il souligne dans ce contexte l'importance des techniques spatiales telles que l'Expérience sur le bilan radiatif de la Terre pour comprendre ce bilan et ses effets sur le climat.

12. Si les études des effets possibles des changements climatiques dans les tropiques sont relativement peu nombreuses, la situation, dans l'hémisphère nord, semble confirmer les projections concernant les effets biologiques et hydrologiques des changements

touchant la température et les précipitations. Ces effets se voient dans le fait que les migrations des oiseaux et la ponte des œufs se font plus tôt, que la floraison des plantes et des arbres se fait plus tôt, que certaines espèces d'insectes s'approchent des pôles et que le couvert végétal s'approche du sommet des montagnes. Les écosystèmes qui seront dans l'avenir les plus vulnérables semblent inclure les récifs de coraux, la toundra et la forêt boréale, les régions subtropicales et la Méditerranée, les régions côtières basses, les marais salants et les ressources hydriques des latitudes moyennes, bien que les données disponibles à l'heure actuelle restent non concluantes. L'effet du réchauffement planétaire sur les ressources hydriques pourrait être sévère, bien qu'il soit encore difficile de prédire avec précision les changements touchant les précipitations et l'humidité du sol. Un accroissement de la température mondiale pourrait aussi, comme de raison, avoir un effet négatif sur la santé humaine et favoriser la propagation de maladies infectieuses.

13. Il rappelle que la température moyenne mondiale a augmenté de 0,7 °C depuis le début du vingtième siècle. Il y a consensus sur le fait que des hausses additionnelles de la température en surface auraient un effet négatif, mais, comme il n'existe pas de comparateur approprié dans le passé, il est difficile de prédire exactement quel serait l'effet. Les changements actuels et les projections représentent un rythme d'accroissement sans précédent et dangereux. La vitesse à laquelle l'écosystème de la planète peut réagir n'est pas encore claire; certains experts laissent entendre qu'un accroissement de 2 °C amènerait la planète à un seuil critique auquel des extinctions massives se produiraient et auquel les ressources hydriques deviendraient de plus en plus rares. D'autres sont d'avis qu'un seuil critique a déjà été atteint, par exemple dans les régions polaires. Il est toutefois impossible de prouver par l'analyse ce genre d'hypothèse parce que les systèmes en cause sont très complexes.

14. Les changements climatiques vont certainement avoir un effet sur la qualité de l'air et de l'eau, la santé des gens, l'économie mondiale et la biodiversité. Les litiges touchant les ressources hydriques, par exemple, pourraient être réglés par la force. La question centrale concerne les mesures à prendre pour atténuer les effets des changements climatiques ou s'y adapter, et leur coût, tout en garantissant encore un développement durable. Un effort concerté visant à réduire de façon radicale les changements climatiques pourraient se faire au prix d'un développement durable soutenu, bien

que certains experts aient estimé qu'une tranche de 1 pour cent du PIB mondial suffirait pour limiter les niveaux de dioxyde de carbone à 550 parties par million, ce qui reste le double du niveau de l'ère préindustrielle, avec un effet minime sur le développement durable. Même ce niveau pourrait mener à un accroissement de 3 °C, ce qui est supérieur au seuil critique de 2 °C déterminé par certains scientifiques. Ce qui est certain, toutefois, c'est que le coût de l'inaction serait incalculable.

15. Il rappelle que le GIEC avait pour rôle d'étudier les changements climatiques d'origine humaine. Le Groupe de travail I du GIEC s'est occupé de la science des changements climatiques causés par l'activité humaine et le Groupe de travail II des effets actuellement observables des changements climatiques, par exemple sur les écosystèmes dans les régions polaires, de même qu'à basse altitude et aux basses latitudes, même si on commence seulement à comprendre les effets réels des changements climatiques. Le Groupe de travail III s'est occupé de l'atténuation des changements climatiques, qui semble dans une certaine mesure possible, bien que d'aucuns croient que même le fait de ramener l'atmosphère à 550 parties de dioxyde de carbone par million va au-delà de ce que le développement durable permet. Les outils de télédétection vont continuer de jouer un rôle crucial pour ce qui est de recueillir des données, de surveiller les conditions et de prédire les tendances et il souligne la nécessité d'attribuer à ces tâches des ressources suffisantes. La validation et l'amélioration des modèles applicables aux projections ultérieures exigent la mise au point soutenue d'instruments installés à bord de satellites pour mieux comprendre le fonctionnement du système climatique — par exemple le rôle des nuages et des aérosols, le fondement physique du système — afin d'accroître la confiance dans les projections que donnent les modèles applicables aux divers scénarios sur les rejets futurs de gaz à l'état de traces.

16. **M. Stryker** (Comité mondial d'observation de la Terre par satellite (CEOS)) déclare que le travail du Comité a porté principalement sur les changements climatiques dans le contexte de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Les satellites peuvent donner un point unique et global d'observation de la terre et garantissent la continuité et la fiabilité des données. Prenant à son compte les constatations du GIEC et du Groupe d'observation de

la Terre (GEO), le Comité a réorganisé son travail pour s'attaquer aux questions critiques que sont l'observation de la Terre et les changements climatiques.

17. Le Comité a à l'occasion de la dixième séance de la Conférence des parties à la Convention-cadre été prié de s'occuper de la réaction coordonnée des agences spatiales aux exigences de la composante spatiale du Système mondial d'observation du climat (SMOC). La réaction du Comité a pris la forme de 59 actions visant à satisfaire les besoins en matière d'observation de l'atmosphère, des océans et de la terre de même que de différents domaines interdépendants. Le but était de permettre aux organismes nationaux et régionaux, dans le monde entier, d'élaborer une approche plus coordonnée des observations climatiques.

18. Le Comité a aussi travaillé avec le Groupe d'observation de la Terre en vue d'intégrer les systèmes d'observation par satellite et de définir des mesures permettant de réduire au minimum les données manquantes. Les travaux du Groupe et du GIEC portaient sur des questions semblables touchant les changements climatiques, notamment les phénomènes météorologiques violents, les menaces qui pèsent sur les sources d'eau, la perturbation de l'agriculture, les répercussions sur la santé et les maladies, les changements touchant l'approvisionnement en énergie et la biodiversité et les menaces qui pèsent sur l'écosystème. Le Comité a collaboré étroitement avec le Groupe depuis sa création et a élaboré un plan de travail concernant la composante spatiale du Réseau mondial de systèmes d'observation de la Terre (GEOSS). Il a élaboré le « concept des constellations virtuelles », qui utilise des satellites, des systèmes au sol et des systèmes connexes de transmission de données multiples de divers membres du CEOS pour fournir aux responsables de la prise des décisions de l'information dans quatre domaines : la composition de l'atmosphère, la topographie de la surface des océans, les précipitation et l'imagerie de la surface de la terre. De l'avis du Comité, les satellites d'observation de la Terre sont la source la plus importante des mesures mondiales et le moyen le plus précis permettant de mesurer les changements climatiques.

19. **M. Stevens** (Bureau des affaires spatiales des Nations Unies) déclare que le nombre et l'ampleur des catastrophes continuent de croître en conséquence tant des phénomènes naturels que des changements climatiques. L'information d'origine spatiale, par exemple les communications par satellite, les images

provenant des satellites d'observation de la Terre et les systèmes mondiaux de navigation par satellite, est susceptible d'aider à résoudre des situations d'urgence complexes. Le Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (Programme SPIDER) a pour rôle de fournir un accès universel à tous les genres d'information et de services d'origine spatiale qui sont pertinents pour la gestion des catastrophes. Son réseau de bureaux d'appui régionaux est constitué de centres de spécialistes de l'utilisation des techniques spatiales en gestion des catastrophes. Les gouvernements ont désigné les centres de coordination nationaux pour renforcer les activités de planification et les lignes de conduite nationales applicables à la gestion des catastrophes et pour appuyer des activités nationales précises qui utilisent des techniques spatiales pour la gestion des catastrophes.

20. Afin de fournir des données et une information d'origine spatiale en cas de situation d'urgence causée par une catastrophe majeure, diverses agences spatiales ont adopté la Charte internationale Espace et catastrophes majeures, qui a mené à des interventions consécutives à des inondations, à des tremblements de terre et à d'autres catastrophes. Le Réseau mondial de systèmes d'observation de la Terre (GEOSS) s'est concentré sur neuf domaines : réduction et prévention des catastrophes; santé humaine et épidémiologie; gestion de l'énergie; changements climatiques; gestion de l'eau; prévisions météorologiques; écosystèmes; agriculture et biodiversité. Le Programme a toutefois encore un rôle important à jouer pour ce qui est de compléter ces systèmes : il est efficace, mais il n'est pas encore au point. Après le tremblement de terre qui a frappé le Pérou en 2007, le Programme a réussi à activer la Charte afin de coordonner la transmission des données nécessaires pour les secours d'urgence. Il n'a toutefois pas été capable d'intervenir dans le cas des inondations survenues en Ouganda en 2007. Des ressources additionnelles lui permettraient de mettre des données à la disposition de tous les pays en développement en cas de catastrophe et de situation d'urgence.

21. **M. González** (Chili) rappelle que, en avril 2008, son pays va dans le contexte des objectifs du Millénaire pour le développement accueillir au Salon international de l'aéronautique et de l'espace un atelier sur les applications des techniques spatiales et les changements climatiques. Il déclare qu'il est important que les représentants des pays en développement

fassent partie des groupes tels que ceux qui s'occupent de la question des outils et des solutions de nature spatiale applicables aux changements climatiques.

22. **Mme Pessôa** (Brésil) demande des précisions sur le rôle de coordination du Groupe d'observation de la Terre et sur les moyens par lesquels le Programme SPIDER reconnaît les centres nationaux de coordination.

23. **M. Ali** (Soudan) déclare que qu'il serait intéressant d'en savoir plus sur les mécanismes de coordination que le Programme SPIDER utilise et sur les institutions régionales et nationales qui permettent de surveiller les catastrophes et de prendre des mesures à cet égard de même que sur les activités par lesquelles le Programme SPIDER renforce les capacités des institutions nationales.

24. **M. Stryker** (Comité mondial d'observation de la Terre par satellite) déclare que le GEOSS est conçu de manière à garantir la compatibilité des systèmes entre eux plutôt qu'à intégrer des systèmes. Le « concept des constellations virtuelles » a pour but de mieux coordonner les missions de divers satellites qui ont procédé à des observations comparables et de faciliter une approche plus intégrée afin de tenir compte des données manquantes et des exigences des utilisateurs. En ce qui concerne la représentation des pays en développement, il note que, en novembre 2007, le Conseil sud-africain de la recherche scientifique et industrielle va assumer la présidence du CEOS et il espère que le Conseil va nouer de nouveaux liens dans le monde en développement.

25. **M. Stevens** (Bureau des affaires spatiales des Nations Unies) déclare que chaque État membre a désigné les centres nationaux de coordination et que l'un des buts du Programme est de faire en sorte que tous les États membres aient accès aux divers mécanismes de coordination et aux diverses activités de communication. Un atelier de quatre jours doit, en collaboration avec le gouvernement du Soudan, se tenir au Soudan en décembre 2007. Ce serait le premier atelier régional du Programme SPIDER tenu en Afrique et en Asie occidentale.

26. **M. Brachet** (France), parlant en qualité de Président du Comité des utilisations pacifiques de l'espace, présente le rapport du Comité (A/62/20). Il déclare que l'utilisation intégrée et coordonnée des techniques spatiales pourrait jouer un rôle crucial pour ce qui est d'appuyer la gestion des catastrophes en étant la source de renseignements exacts et opportuns. Il incite à cet égard les membres du Comité, pour que

le Programme SPIDER soit pleinement actif, à adopter le projet de résolution de portée générale sur la coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace, qui doterait le programme des ressources nécessaires.

27. En 2007, le COPUOS a entre autres choses appuyé des lignes directrices non contraignantes relatives à la réduction des débris spatiaux, ce qui ferait progresser l'entente mutuelle quant à ce qui constitue des activités acceptables dans l'espace et décroîtrait la probabilité de frictions et de conflits.

28. Le Sous-Comité juridique a appuyé les recommandations de son Groupe de travail sur la pratique des États et des organisations internationales concernant l'immatriculation des objets spatiaux; les recommandations en question constituent le fondement du projet de résolution qui doit être présenté à ce sujet. Les travaux relatifs aux pratiques d'immatriculation, de même que le plan de travail pour 2008-2011 relatif aux échanges généraux d'information sur les lois nationales qui s'appliquent à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, feraient progresser davantage l'application du régime juridique relatif à l'espace extra-atmosphérique que le Traité de 1967 sur l'espace extra-atmosphérique a établi.

29. Le Groupe de travail du Sous-Comité scientifique et technique sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace a fait des progrès pour ce qui est de définir et d'élaborer un cadre technique international de buts et de recommandations concernant la sûreté des applications utilisant des sources d'énergie nucléaire prévues et actuellement prévisibles dans l'espace extra-atmosphérique. À cette fin, le Sous-Comité a décidé de mettre de concert avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) sur pied un groupe d'experts chargé d'établir un cadre de sûreté des applications utilisant des sources d'énergie nucléaire dans l'espace extra-atmosphérique.

30. En conclusion, il déclare qu'il va présenter au Groupe de travail plénier un projet de résolution couvrant les décisions du COPUOS et de ses deux sous-comités concernant leur travail en 2008.

31. **M. Maleki** (République islamique d'Iran) déclare que les sciences et les techniques spatiales, particulièrement la télédétection et l'observation de la Terre, pourraient aider les pays en développement à gérer leurs ressources naturelles et à prévenir les catastrophes naturelles ou à en atténuer les effets. Son pays appuie la mise en œuvre du Programme SPIDER et collabore avec d'autres États membres afin de mettre

en œuvre les recommandations d'UNISPACE III. Un lien plus étroit devrait également exister entre la mise en œuvre de ces recommandations, que coordonne le COPUOS, et le travail que fait la Commission du développement durable.

32. Le droit de l'espace devrait servir de fondement à la coopération internationale dans l'espace. L'Agence spatiale iranienne (ISA) a à cet égard tenu en mai 2004 à Téhéran un atelier sur le droit de l'espace et espère en organiser un semblable dans un proche avenir avec le concours du Bureau des affaires spatiales des Nations Unies.

33. Pour que l'humanité tire les plus grands avantages possibles des techniques spatiales, ces dernières ne devraient pas être utilisées à des fins militaires. La militarisation de l'espace créerait des tensions entre les pays et gênerait le déploiement des techniques spatiales en appui d'un développement économique et social durable. Il incombe à tous les États, particulièrement à ceux qui sont dotés de capacités spatiales majeures, de tout faire pour prévenir une course aux armements dans l'espace.

34. **M. Mahmood** (Pakistan) déclare que le fait que les États dotés de capacités spatiales majeures insistent pour inclure l'utilisation de l'espace dans leurs doctrines militaires menace de déclencher une course aux armements dans l'espace. Le COPUOS a un rôle important à jouer pour prévenir une pareille course aux armements et il devrait, à cet égard, établir des relations et des voies de communication avec le Comité du désarmement dans le contexte de leurs rôles complémentaires.

35. La commercialisation croissante de l'espace et le rôle du secteur privé nécessitent aussi une étroite attention. Des mesures doivent être prises à l'égard des lacunes des cadres juridiques internationaux qui réglementent les activités dans l'espace. L'évolution des techniques spatiales et l'intérêt universel relatif à leurs applications exigent l'élaboration de nouvelles normes juridiques. À cet égard, sa délégation appuie la négociation d'une convention globale sur le droit de l'espace.

36. Le Pakistan a fait des progrès considérables dans l'application des techniques spatiales dans divers domaines d'importance nationale allant de l'éducation à la télémédecine, à l'agriculture et à la gestion des ressources naturelles.

37. **M. Taleb** (République arabe syrienne) déclare qu'il est heureux que, dans son rapport, le COPUOS ait

insisté sur le fait que les capacités et les besoins locaux et régionaux doivent être pris en considération dans la mise en œuvre des recommandations d'UNISPACE III. Il se réjouit aussi de l'initiative qu'a prise le Chili de tenir un atelier sur les applications des techniques spatiales et les changements climatiques (A/62/20, para. 80).

38. Une plus grande transparence renforcerait la nature pacifique et responsable des activités scientifiques dans l'espace. Il est important d'accroître la participation des pays en développement dans les utilisations pacifiques de l'espace. Sa délégation se réjouit de l'aide fournie par le Programme des Nations Unies sur les applications des techniques spatiales aux pays en développement et aux pays dont l'économie est en transition. Il s'inquiète toutefois de la quantité limitée des fonds disponibles et prie les donateurs de continuer à financer le Programme.

39. L'introduction d'armes dans l'espace risque de miner les efforts relatifs à son utilisation pacifique et son pays s'efforce sans cesse, en qualité de membre de la Conférence du désarmement, de l'empêcher.

40. **M. Perazza** (Uruguay), parlant au nom des pays membres du Marché commun du Sud (MERCOSUR) et des pays associés, déclare que, au cours de l'année qui marque le cinquantième anniversaire du début de l'ère spatiale et le quarantième anniversaire du Traité sur l'espace extra-atmosphérique, aucun pays au monde ne peut renoncer aux techniques spatiales et à leurs applications dans un si grand nombre de sphères essentielles. Le fait que de plus en plus de pays d'Amérique du Sud aient des programmes spatiaux qui leur soient propres est une source de satisfaction, les deux plus récents étant la République bolivarienne du Venezuela et la Colombie.

41. Le nouveau point de l'ordre du jour que le Comité des utilisations pacifiques de l'espace a étudié durant sa plus récente séance, relativement à la coopération internationale dans la promotion de l'utilisation de données géospatiales d'origine spatiale pour le développement durable, a été à la source d'une discussion utile qui devrait profiter aux pays en développement lorsqu'ils utilisent ce genre de données dans des domaines vitaux.

42. Le MERCOSUR et les États qui lui sont associés continuent de promouvoir la coopération régionale à l'intérieur du cadre des diverses Conférences de l'espace pour les Amériques. Durant la plus récente, en 2006, tous les États participants ont été encouragés à établir un organisme spatial national en prévision de la

création ultérieure d'un organisme spatial régional qui améliorerait l'application des sciences et des techniques spatiales dans la région. La réunion de 2008, qui doit se tenir au Chili en prévision de la Conférence de 2009, doit se concentrer sur les techniques spatiales et les changements climatiques dans le contexte des objectifs du Millénaire pour le développement.

43. Le libre échange de données provenant de satellites entre les pays du MERCOSUR leur a permis d'appliquer les principes relatifs à l'observation de la Terre à partir de l'espace. Pareille coopération entre pays du Sud a, de même que d'autres initiatives régionales et multilatérales, aidé à améliorer la qualité de vie des citoyens de ces pays. De plus, la capacité institutionnelle accrue de la région a accentué la capacité d'utiliser l'information d'origine spatiale. Dans le domaine de la gestion des catastrophes, l'Argentine a formé des gestionnaires de projets locaux pour les divers pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud et un système italo-argentin de gestion des catastrophes utilise six satellites à radar à ouverture synthétique, dont un est déjà en orbite, comme outils de télédétection. Un premier séminaire sur l'application de la géotechnique pour prévenir ou atténuer les catastrophes naturelles a aussi été tenu au Brésil, au centre régional d'éducation en sciences et en techniques spatiales qui s'y trouve. Le MERCOSUR s'emploie aussi, avec le Bureau des affaires spatiales des Nations Unies, à mettre au point un système d'alerte épidémiologique et l'Argentine a en 2007 offert une formation supérieure en épidémiologie que les divers pays de la région pourraient appliquer selon leurs besoins particuliers.

44. Conformément à sa campagne en faveur de l'utilisation pacifique de l'espace, le MERCOSUR condamne le déploiement de quelque système d'arme que ce soit dans l'espace parce que ces systèmes menacent la paix et la sécurité internationales et le développement humain. Il recherche des relations plus étroites avec des organismes scientifiques tels que l'Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués (IIASA) afin de tirer parti des projets qui sont d'une pertinence particulière pour l'Amérique latine. Le MERCOSUR considère qu'il est indispensable d'utiliser les techniques d'exploration de l'espace pour combattre la désertification, qui est dans certaines régions un problème grandissant.

45. Le MERCOSUR appuie le travail important que fait le Sous-Comité juridique pour ce qui est d'analyser les répercussions juridiques des applications des

techniques spatiales et des changements climatiques et il est déterminé à renforcer le régime juridique international régissant l'espace extra-atmosphérique pour qu'il soit réservé à des fins pacifiques.

46. **Mme Hernández Toledano** (Cuba) fait remarquer que les progrès des techniques spatiales s'accompagnent d'une inquiétude croissante concernant le danger inhérent d'une course aux armements dans l'espace. L'écart grandissant qui existe entre les pays développés et les pays en développement fait qu'il est maintenant plus difficile que jamais pour tous les États de jouir de leur droit universellement reconnu de profiter de la recherche spatiale et de ses applications. Dans l'avenir prévisible, les pays en développement ne seront pas tous capables de participer aux activités spatiales sans une expansion immédiate de la coopération bilatérale et multilatérale. Une coopération régionale et internationale accrue découlant d'un échange d'expérience et de techniques est vitale, en particulier dans le domaine des changements climatiques.

47. L'orbite géostationnaire est une ressource naturelle limitée sur laquelle aucun État ou groupe d'États se saurait avoir une emprise absolue au détriment des droits des autres et il convient d'élaborer des normes juridiques concernant son utilisation rationnelle. De même, un accès non discriminatoire aux données de télédétection doit être garanti, car ces données sont cruciales pour le développement durable et il faut aider les pays en développement à acquérir la capacité d'utiliser les techniques de télédétection pour satisfaire les besoins de leur population. Cuba se réjouit aussi du Programme SPIDER et espère qu'il sera mis en œuvre de manière à permettre aux pays en développement, en particulier, d'en profiter.

48. Le régime juridique qui s'applique actuellement n'est pas adéquat pour prévenir une course aux armements dans l'espace. La Conférence du désarmement doit en conséquence prendre de façon urgente en main la négociation d'un accord multilatéral sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace. L'espace doit être protégé conformément à trois principes régissant son exploration et son utilisation par les États : pour commencer, l'espace doit être réservé à des fins exclusivement pacifiques et il faut favoriser la coopération internationale et la croissance économique de tous les pays dans la perspective d'un développement durable; il faut ensuite rejeter tous les plans concernant le déploiement d'armes dans l'espace; il faut enfin adopter des



mécanismes adéquats de surveillance et de vérification intégrés au droit de l'espace.

49. **Mme Knight** (États-Unis d'Amérique) loue le travail fait au cours de la dernière année par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace et ses sous-comités avec l'aide du Bureau des affaires spatiales, qui fonctionne particulièrement bien. Le COPUOS a au cours de ses 50 ans au service de la communauté internationale fait fonction de catalyseur en faisant la promotion de la coopération internationale dans les activités spatiales et en favorisant un large échange d'information entre les pays qui explorent l'espace et ceux qui ne l'explorent pas sur les plus récents progrès touchant l'exploration spatiale et les avantages qui en résultent.

50. Le Traité sur l'espace extra-atmosphérique adopté il y a 40 ans a établi le principe de la liberté qu'ont tous les États d'explorer et d'utiliser l'espace extra-atmosphérique et créé un cadre juridique concernant le partage des avantages. Les divers traités et ensembles de principes non contraignants adoptés par la suite par le COPUOS ont fait naître une catégorie entièrement nouvelle de droit international. Le Sous-Comité juridique a à l'occasion de sa plus récente séance mené à une conclusion très fructueuse son travail sur la pratique des États et des organisations internationales relativement à l'immatriculation des objets spatiaux. Le nouveau point que le Sous-Comité a ajouté à son ordre du jour, à savoir un échange général d'information sur les lois nationales qui s'appliquent à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, devrait se révéler très intéressant, ce qui devrait être aussi le cas du renforcement des capacités dans le droit de l'espace.

51. Le Sous-Comité scientifique et technique a aussi eu une séance très productive, car il est parvenu à un consensus sur un ensemble de lignes directrices relatives à la réduction des débris spatiaux qui sont des mesures techniques solides que tous les pays qui explorent l'espace devraient adopter et mettre en œuvre. Les organismes nationaux de son gouvernement ont fait de grands progrès dans la mise en œuvre de pratiques de réduction des débris compatibles avec les lignes directrices de l'Inter-Agency Space Debris Coordination Committee (IADC) et celles que le Sous-Comité vient d'appuyer.

52. Cette évolution positive de la situation internationale a été ternie par la destruction intentionnelle d'un satellite par la Chine en janvier 2007, qui a donné des milliers de débris

spatiaux de grandes dimensions, qui seront pour la plupart en orbite pendant plus de 100 ans, et un nombre encore plus considérable de débris plus petits mais quand même dangereux représentant un risque pour les vols spatiaux et l'infrastructure spatiale que de nombreux pays exploitent conformément à des accords internationaux. Il y a une contradiction entre les efforts que la Chine fait au sein du COPUOS et de l'IADC en vue de la réduction des débris spatiaux et la création intentionnelle, par elle, de débris spatiaux persistants en violation d'une des lignes directrices fondamentales. Il est par conséquent encore plus important de conclure les travaux sur les lignes directrices relatives à la réduction des débris spatiaux pour adresser à la communauté internationale un message clair.

53. Sa délégation se réjouit du fait que le Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace du Sous-Comité scientifique et technique va au cours des prochaines années commencer à élaborer, de concert avec l'AIEA, un cadre technique international de buts et de recommandations concernant la sûreté des applications utilisant des sources d'énergie nucléaire prévues et actuellement prévisibles dans l'espace extra-atmosphérique. Elle se réjouit également de l'addition à l'ordre du jour du Sous-Comité d'un nouveau point sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite, ce qui permettra aux fournisseurs et aux utilisateurs de cet important service d'échanger de l'information sur les faits nouveaux récents, particulièrement dans les pays en développement. Le Bureau des affaires spatiales a dans ce domaine apporté un appui exceptionnel à des réunions récentes.

54. Les États-Unis continuent d'appuyer le plan de travail pluriannuel sur l'Année internationale de l'héliophysique, qui est un effort vraiment international dans lequel des pays de chaque région du monde accueillent des réseaux d'instruments, fournissent des chercheurs scientifiques ou contribuent à des missions spatiales. L'Année sert à appeler l'attention du monde entier sur la recherche dans le domaine de la physique des interactions Soleil-Terre, qui est si importante pour la vie quotidienne, l'environnement et les systèmes spatiaux.

55. Le COPUOS a été la source de résultats utiles concernant différents sujets importants, en particulier les retombées positives de l'exploration spatiale, l'utilisation de données géospaciales d'origine spatiale pour le développement durable, un point sur l'espace et la société mettant l'accent sur l'éducation et la nécessité de renforcer le rôle du Comité dans la

promotion de la coopération internationale de manière à réserver l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques.

56. **Mme Chen** Peijie (Chine), exerçant son droit de réplique, déclare que la Chine prend le problème des débris spatiaux très au sérieux et qu'elle a fait de grands efforts pour le réduire au minimum. La délégation des États-Unis ferait bien de ne pas critiquer d'autres pays et de plutôt se demander si son gouvernement a fait des efforts comparables.

*La séance est levée à 18 heures.*